

Reynaud, Victor

dit Mameluck

Cote de référence	FR ANOM COL H 338
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H338/reynaudvic
Condamné en	1859
Envoyé en	Algérie et Guyane française
N° matricule	795

Informations

Repris de justice en rupture de ban. Décédé le 1er janvier 1862 ou 1863

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).